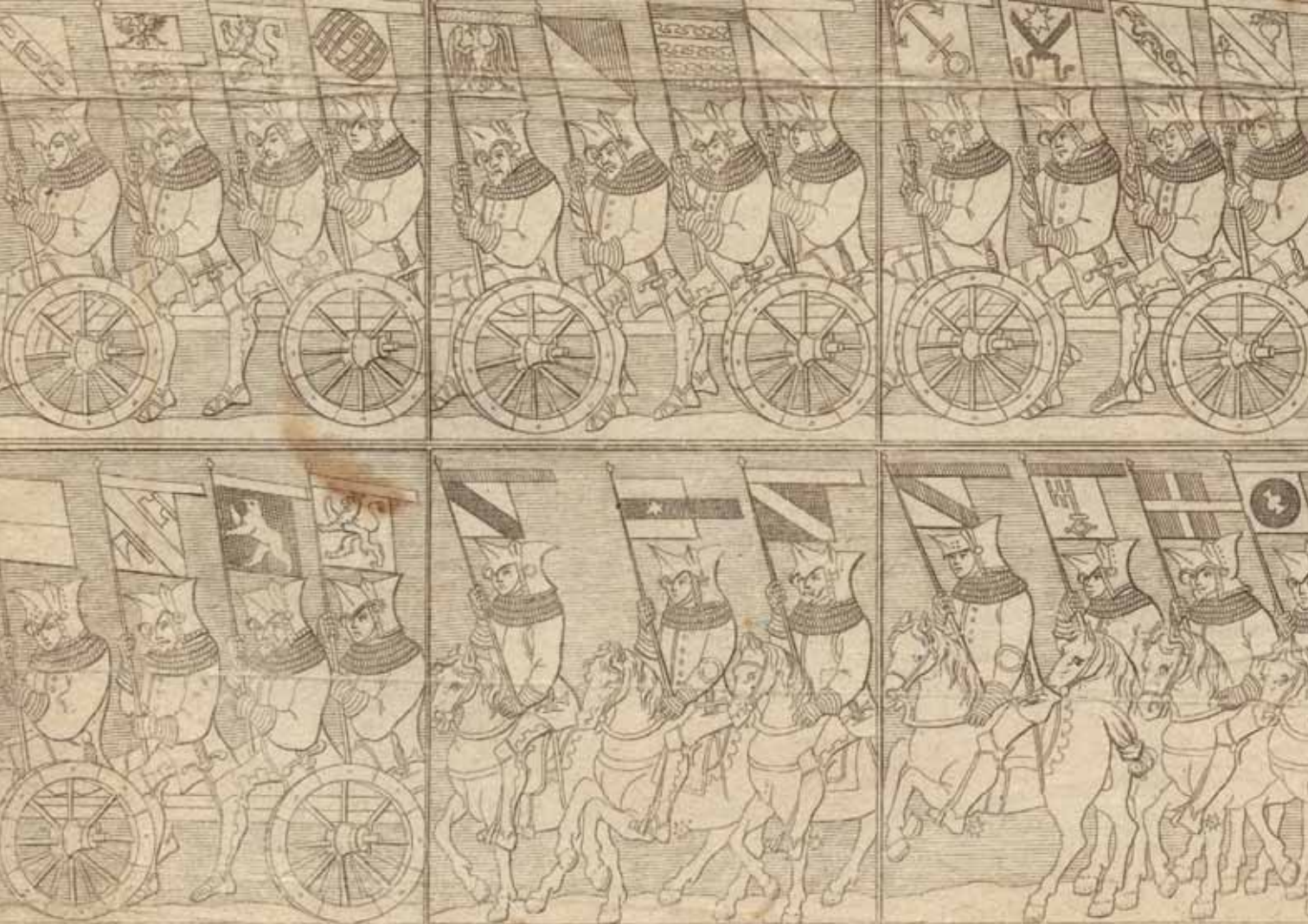




# Sur les traces des corporations de métiers



# Les corporations à Strasbourg

Les corporations ont joué un rôle prédominant dans le gouvernement ancien de Strasbourg (XIV-XVIII<sup>e</sup> siècles) et dans la vie économique et sociale de la Ville. Leur présence demeure encore lisible aujourd'hui. En suivant ce parcours de découverte, nous vous proposons de partir sur leurs traces.



## Un rôle croissant dans la gestion de la ville

L'organisation des métiers en corporations s'opère relativement tard à Strasbourg. Il semble, en effet, qu'elles se soient formées au XIII<sup>e</sup> siècle.

**Au Moyen Âge, une corporation regroupe plusieurs métiers et assure leur protection face à la concurrence extérieure.** Son rôle est aussi de réglementer l'exercice de chaque métier et de régler les querelles internes entre les maîtres, les compagnons et les apprentis. **Au fil des siècles, les corporations prennent aussi un poids politique, administratif et militaire dans la ville et participent à la vie publique de la cité.**

En 1263, la commune obtient du *Burgraff* (fonctionnaire épiscopale) qu'il donne à chaque métier dont il s'occupe, un maître sachant le transmettre.

En 1332, les corporations croissent en nombre et en poids politique et obtiennent 25 des 50 sièges du conseil dirigeant de la Ville. A sa tête, le premier magistrat, l'*Ammeister*, est issu de leurs rangs. Ensuite, de 1482 à la Révolution, le nombre de représentants des corporations est fixé à 20.

Les corporations participent à la défense et à la sécurité de la ville en assurant le guet nocturne et la garde de jour. Elles protègent la ville en cas d'incendie ou d'émeute, et surtout d'attaques extérieures. Pour cela, chaque membre de la corporation a l'obligation, en fonction de sa fortune, de posséder un équipement militaire et de l'entretenir.

A l'époque moderne, les corporations abandonnent leurs attributions militaires pour concentrer leurs efforts sur l'amplification de leurs prérogatives politiques et économiques. **Elles contrôlent entièrement la vie artisanale et commerciale jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.**

## Le poêle

**Les maîtres se retrouvent régulièrement dans une maison qui sert de siège à la corporation.** Cette maison comprend une grande pièce principale chauffée par un poêle ou *stube*. Les membres s'y réunissent pour les assemblées et les fêtes, les maîtres peuvent y prendre leur repas. On y conserve le matériel militaire, les archives, les bannières, les hanaps et les sceaux souvent rangés dans une «boîte de maîtrise».

Les maîtres, les compagnons et apprentis sont dirigés, au sein de la corporation, par le *Zunftmeister*. Élu par les maîtres pour un an, il tranche les litiges au tribunal professionnel, fait surveiller la qualité des produits fabriqués, gère la caisse corporative et veille au bon fonctionnement de la corporation.

Les corporations sont dissoutes lors de la Révolution française par la loi Le Chapelier de 1791 qui, en effet, supprime toute organisation professionnelle et créer un marché libre. Leurs biens sont vendus et la liberté de profession est proclamée. Durant la période du *Reichsland* (l'Alsace est intégrée à l'Empire allemand de 1871 à 1918) une législation sur l'artisanat est promulguée, instituant une chambre des métiers et des corporations obligatoires à Strasbourg. Intégrées au Droit local, leur existence n'est pas remise en cause lors du retour de l'Alsace-Moselle à la France.



1

## Poêle de la corporation des Vignerons (21 rue Sainte- Barbe)

Cette maison de style Renaissance, à pilastres ornementés et à colombages, hébergea le poêle des vignerons jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette corporation regroupe les vignerons, les marchands de vin et, chose curieuse, les perruquiers. Elle est aussi appelée en français « corporation des gourmets », d'après l'ancien mot français « gourmet » (XIV<sup>e</sup> siècle) qui signifiait « courtier en vin » (*Weinsticher* en allemand). L'emblème le plus usité par les métiers du vin reste la grappe de raisin et la vigne. On le découvre sur la façade de l'ancien poêle ainsi que sur l'arcade de la porte d'entrée du 6 rue de l'Épine, ancien débit de vin « À la Grenouille ». Son enseigne, une grosse grenouille, est toujours en place dans une niche à gauche de la porte d'entrée. Cet ancien poêle est inscrit sur la liste des monuments historiques depuis 1929.



2

## Poêle de la corporation de la Lanterne (18 rue du Vieux- Marché-aux-Grains)

Ce bâtiment fortement remanié hébergea à l'origine le poêle de la Lanterne. Cette corporation doit son nom à son enseigne aujourd'hui disparue : un ours tenant une lanterne. Elle regroupe les métiers liés à l'usage de la farine tels que meuniers, amidonniers, fariniers, mesureurs de grains, mais également chirurgiens et barbiers. *L'Ammeister*, l'un des premiers magistrats de la cité, venait y déjeuner le dimanche, accompagné par des musiciens de la ville. Deux vitraux, qui ornaient sans doute le poêle de la Lanterne, nous sont parvenus. Sur le premier, daté de 1604, apparaissent les armes de la corporation. Les armes des échevins de la Lanterne figurent sur le second, daté de 1627, qui illustre ainsi le rôle politique exercé par les membres de la corporation. Ces deux vitraux appartiennent aujourd'hui aux collections du Musée historique.



3

## Poêle de la corporation du Miroir (29 rue des Serruriers)

La riche corporation des marchands et des négociants installe son poêle à cette adresse. Elle prend le nom de la maison *Zu dem Spiegel* (au Miroir) qui est citée dès 1367. L'immeuble est reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au premier niveau de la façade, des mascarons font allusion aux quatre saisons tandis que ceux de l'étage illustrent les quatre continents. Cette façade et la toiture de style Louis XV sont classées au titre des monuments historiques.

La façade arrière, où l'on trouve l'inscription « Tribu des marchands » (rue Gutenberg) ainsi que les vestiges de colonnes de la cour intérieure et de décor néo-classique furent construits par Pierre-Michel d'Ixnard entre 1782 et 1785. Ce sont les dernières modifications apportées à l'immeuble avant la Révolution. L'ancienne salle du concert appelée salle Mozart (ce dernier y joua en 1778), à l'étage, revêtue de lambris rocaille, est également classée monument historique.



4

## Poêle de la corporation des Boulangers (22 rue des Serruriers)

Cette belle maison Renaissance avec un oriel d'angle (1589) abritait le premier poêle des Boulangers avant d'être transformée en pharmacie puis intégrée au bâtiment voisin, l'actuelle Chambre du commerce et d'industrie. La corporation des boulangers est la plus ancienne de la ville. Son existence est attestée dès 1264 et l'on sait qu'il en coûtait 12 sous de droit d'entrée pour les nouveaux membres. En 1471, les marchands d'huile rejoignent cette corporation. Un des principaux emblèmes de la corporation est le bretzel, comme on peut le voir au 21 de la rue du Coin-Brûlé. On le retrouve également sur le sceau de la corporation : un lion rampant tenant un bretzel.

5





5

## Poêle de la corporation de la Mauresse (7 rue du Vieux- Marché-aux- Poissons)

Cet immeuble fut le siège de la corporation de la Mauresse qui regroupait des métiers très variés : marchands de salaison, de fruits, cordiers, savetiers, fabricants de chandelles ou encore charretiers. Les armes de la corporation figurent toujours sur la façade. Une hypothèse affirme que la corporation doit son nom au nom du propriétaire du bâtiment au XIV<sup>e</sup> siècle : Moerlin, déformé en Moerin, « Mauresse ». L'immeuble connut différentes destinations : il accueillit en 1760 la première école de dessin de Strasbourg, fréquentée par Jean-Baptiste Kléber et Jean-Frédéric Schall. Salle de concerts et de spectacles après la Révolution, le Général de Gaulle y fonda, le 7 avril 1947, le nouveau parti du RPF, le Rassemblement du peuple français.

6

## Œuvre Notre-Dame (Place du Château)

Les tailleurs de pierre formaient une loge à part des corporations et qui était rattachée à l'Œuvre Notre-Dame, chargée de la construction et de l'entretien de la cathédrale. Cette loge était si renommée au Moyen Âge qu'en 1459 elle obtint le titre de loge suprême du Saint Empire romain germanique et obtint ainsi une préséance sur toutes les autres loges d'Allemagne. La maison de l'Œuvre Notre-Dame est construite en deux étapes. L'aile Est du bâtiment, gothique, date de 1347. Elle est complétée au XVI<sup>e</sup> siècle par un bâtiment Renaissance avec pignons à volutes. Au rez-de-chaussée, le décor d'origine de la salle de réunion de 1582 a été en grande partie conservé. Véritable musée d'architecture, l'Œuvre Notre-Dame a été agrandie par la reconstruction sur son site d'anciens édifices démolis lors de la Grande Percée au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est le cas des galeries de la Cour des Maréchaux qui forme un ensemble en bois sculpté de style cartilage de grande qualité, sculpté en 1657 pour l'ancien poêle des Maréchaux qui se trouvait Grand-Rue.



7

## Portail du poêle de la corporation de la Fleur (2 rue Rohan)

Le poêle de la corporation des Bouchers, formée en 1322, était situé au n° 19 de la rue des Bouchers. Les écuries attenantes pouvaient y loger jusqu'à 120 chevaux. Le portail construit en 1722, de style Louis XIV, fut démantelé lors de la réalisation de la Grande Percée qui détruisit le bâtiment, puis remonté rue Rohan en 1953. Il est orné d'une fleur sculptée, emblème de la corporation, tandis que le fronton porte les armoiries de la corporation (un boucher avec un couperet).

Les bouchers étaient des acteurs économiques essentiels pour la ville : ils approvisionnaient la ville en bêtes sur pied qui étaient ensuite abattues puis vendues, à partir de 1586, aux Grandes Boucheries. Les habitants de Strasbourg avaient même pour habitude de charger les bouchers, qui voyageaient dans toute l'Europe, de transporter leur courrier. En 1789, la corporation de la Fleur comptait 325 membres.



8

## Poêle de la corporation de l'Ancre (9 quai des Bateliers)

Formée en 1331, la corporation des Bateliers était installée à l'angle de l'impasse de l'Ancre et du quai des Bateliers, de 1398 à 1791. Le bâtiment actuel date de 1758. Un avant-corps agrément sa façade appareillée en grès rouge ; deux angelots ornent le fronton du bâtiment. Il s'agit de l'un des rares exemples où le nom du poêle est en lien avec les métiers qu'il héberge : les bateliers et les constructeurs de bateaux.

Première dans l'ordre de préséance, l'Ancre est une corporation très puissante et importante pour la prospérité de la ville car elle bénéficie du monopole de la navigation sur le Rhin entre Strasbourg et Mayence, jusqu'en 1681. Des joutes nautiques, illustrées par un tableau exposé au Musée historique, étaient organisées en face de l'église Saint-Guillaume entre l'Ancre et le poêle de la corporation des Pêcheurs. Le Musée historique conserve également un vitrail aux armes de la corporation de l'Ancre.



**Les métiers, de tout temps, ont été un moteur essentiel dans le développement de Strasbourg,** notamment grâce aux corporations qui, longtemps, ont joué un rôle majeur dans l'organisation et dans l'approvisionnement de la ville. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles contrôlent entièrement la vie artisanale et commerciale aussi bien sur le plan politique qu'économique.

Lors de la Révolution française, la loi Le Chapelier (1791) supprime les corporations pour favoriser la concurrence et la liberté d'entreprendre. Les privilèges alors attribués à une profession disparaissent.

Mais l'Alsace et la Moselle vont hériter de la période allemande (1871-1918), l'organisation de l'artisanat dont elles bénéficient sous leur forme obligatoire jusqu'au 30 novembre 2012\*.

Aujourd'hui la finalité politique a disparu mais la volonté d'organiser les métiers sous cette forme demeure et fait partie intégrante de l'identité économique locale. Lieux d'échanges et d'information, ces organisations professionnelles, assurent également la transmission des savoir-faire, veillent à l'évolution et à l'adaptation des métiers aux conjonctures et aux mutations, notamment dans le cadre de la gestion de l'apprentissage.

**Le Maire de Strasbourg exerce l'Autorité de tutelle de l'ensemble des corporations d'artisans qui ont leur siège à Strasbourg.**

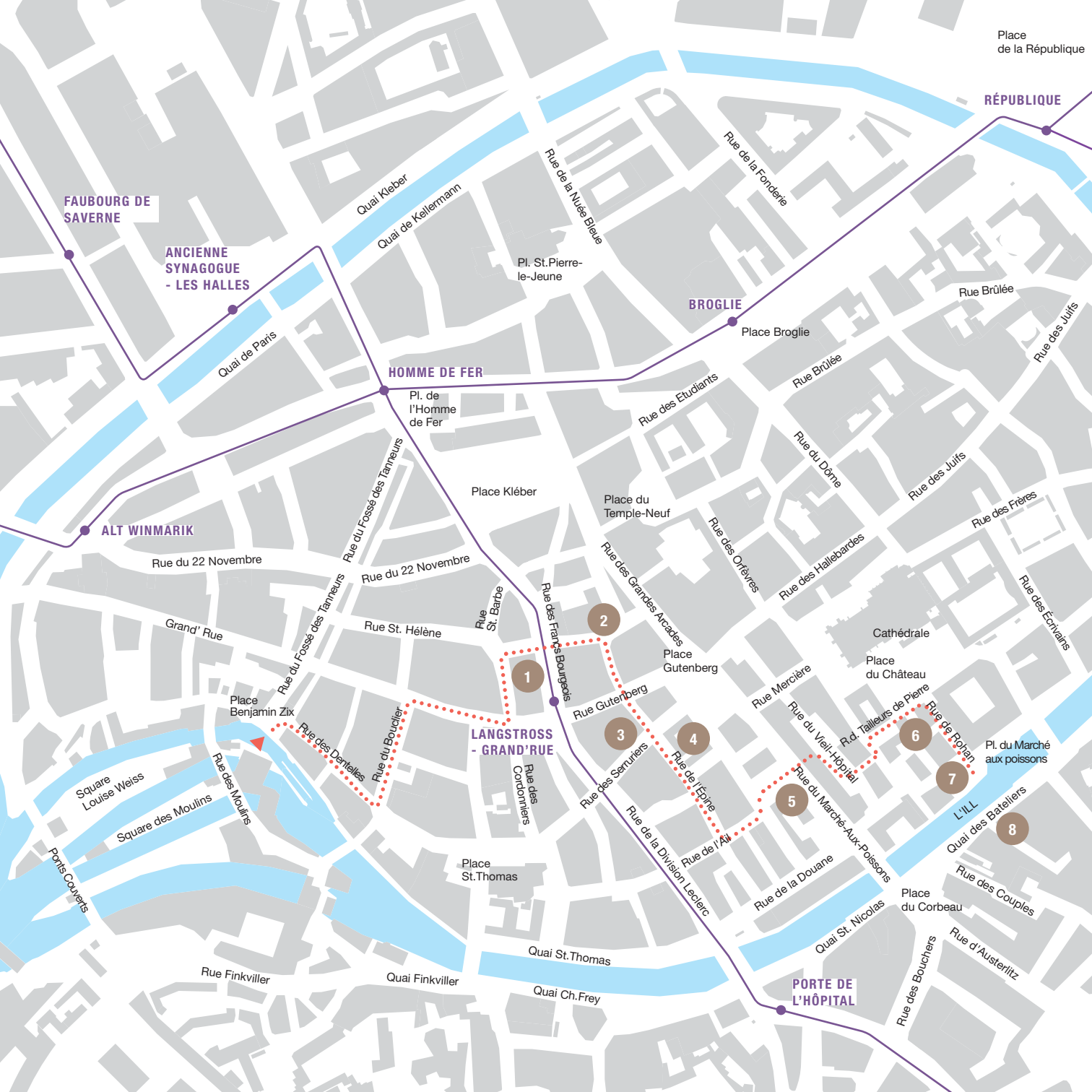
\* La Décision du Conseil constitutionnel du 30 novembre 2012 déclare inconstitutionnels les articles 100 f et 100 s alinéa 3 du Code professionnel local, remettant en cause l'aspect obligatoire des corporations de droit local.





## Les corporations d'origine et leur poêle

- > **L'Ancre (bateliers)** 9 quai des Bateliers
- > **Le Miroir (marchands)** 29 rue des Serruriers
- > **La Fleur (bouchers)** 2 rue Rohan (portail)
- > **Les Fribourgeois (cafetiers, brasseurs)**  
poêle disparu
- > **Les Drapiers** poêle disparu
- > **La Lanterne (mesureurs de grain)** 18 rue du  
Vieux-Marché-aux-Grains
- > **La Mauresse (cordiers,...)**  
7 rue du Vieux-Marché-aux-Poissons
- > **L'Echasse (orfèvres, peintres, imprimeurs, ...)**  
15 rue du Dôme
- > **Les Boulangers** poêle disparu
- > **Les Pelletiers** 10 rue des Grandes Arcades
- > **Les Tonneliers** poêle disparu
- > **Les Tanneurs** poêle disparu
- > **Les Vignerons** 23 rue de la Nuée-Bleue
- > **Les Tailleurs** poêle disparu
- > **Les Maréchaux** poêle disparu
- > **Les Cordonniers** 12 rue des Cordonniers
- > **Les Pêcheurs** 13 quai des Bateliers
- > **Les Charpentiers** poêle disparu
- > **Les Jardiniers** poêle disparu
- > **Les Maçons** 9 rue des Juifs



Place de la République

RÉPUBLIQUE

FAUBOURG DE SAVERNE

ANCIENNE SYNAGOGUE - LES HALLES

Quai Kleber

Quai de Kellermann

Rue de la Nuée Bleue

Rue de la Fondère

Pl. St.Pierre-le-Jeune

BROGLIE

Rue Brûlée

Quai de Paris

HOMME DE FER

Pl. de l'Homme de Fer

Place Broglie

Rue des Juifs

ALT WINMARIK

Rue du 22 Novembre

Rue du Fossé des Tanneurs

Rue des Etudiants

Rue Brûlée

Place Kléber

Place du Temple-Neuf

Rue du Dôme

Rue des Juifs

Rue des Frères

Grand' Rue

Rue du 22 Novembre

Rue des Grandes Arcades

Rue des Orfèvres

Rue des Hallebardes

Rue des Ecrivains

Place Benjamin Zix

Rue du Fossé des Tanneurs

Rue St. Hélène

Rue St. Barbe

Rue des Francs Bourgeois

2

Place Gutenberg

Rue des Orfèvres

Rue Mercière

Cathédrale

Place du Château

R.d. Tailleurs de Pierre

Rue de Rohan

Pl. du Marché aux poissons

LANGSTROSS - GRAND'RUE

Rue des Cordonniers

Rue Gutenberg

4

Rue de l'Épine

Rue du Vail-Hôpital

7

Quai des Bateliers

8

Square Louise Weiss

Square des Moulins

Place Benjamin Zix

Rue des Dentelles

Rue du Bouquier

Place St.Thomas

Rue des Serruriers

3

Rue de l'Al

Rue du Marché-Aux-Poissons

Place du Corbeau

Rue des Couples

Panis Couverts

Rue Finkviller

Quai Finkviller

Quai St.Thomas

Quai Ch.Frey

Rue de la Division Leclerc

Rue de la Douane

PORTE DE L'HÔPITAL

Quai St. Nicolas

Rue des Bouchers

Rue d'Austerlitz

# Les corporations de Strasbourg

- 1 > **Poêle de la corporation des Marchands de vin et vignerons** (21 rue Sainte-barbe)
- 2 > **Poêle de la corporation de la Lanterne** (18 rue du Vieux-Marché-aux-Grains)
- 3 > **Poêle de la corporation du Miroir** (29 rue des Serruriers)
- 4 > **Poêle de la corporation des Boulangers** (22 rue des Serruriers)
- 5 > **Poêle de la corporation de la Mauresse** (7 rue du Vieux-Marché-aux-Poissons)
- 6 > **Œuvre Notre-Dame** (place du Château)
- 7 > **Poêle de la corporation de la Fleur** (2 rue Rohan)
- 8 > **Poêle de la corporation de l'Ancre** (9 quai des Bateliers)

## Légende :



Départ du parcours



Parcours de visite



Tramway



Lieux faisant l'objet d'une notice

**Document réalisé conjointement par la Mission patrimoine -  
Direction de la Culture et la Direction du développement économique  
et de l'attractivité de la Ville et Communauté urbaine de Strasbourg**

**Pilotage:** Dominique Cassaz

**Coordination:** Chloé Paccou

**Textes:** Chloé Paccou, Mission patrimoine et Caroline Gomes, Service industrie, commerce, artisanat et promotion des ZA

**Comité de relecture:** Joël Durand ; Jean-Philippe Dolt, secrétaire général de la COPFI ; Magali Rebmann, Chambre de métiers d'Alsace ; Monique Fuchs, conservatrice du Musée historique ; Benoît Jordan, conservateur, Archives de Strasbourg ; Dominique Cassaz, Lucie Mosca et Edith Lauton

**Crédits photo:** Archives de Strasbourg - C. Paccou - M. Bertola (Musées de la Ville de Strasbourg) - D. Cassaz - P. Bogner

© Ville de Strasbourg, mars 2013.